

L'ADAPT (www.ladapt.net)

Association ayant son siège social à Paris, oeuvrant pour l'**insertion socio-professionnelle** des personnes en situation de handicap. Elle gère une **100aine d'établissements et services sanitaires et médico-sociaux**, répartis sur tout le territoire national. L'Adapt est également à l'initiative des manifestations organisées dans le cadre de la **Semaine pour l'emploi des personnes handicapées** type formules Handicafés©, Jobdatings©...

Notre service « SAT hors Murs »

Un ESAT hors les murs a pour objectif de permettre aux personnes reconnues Travailleurs Handicapés et détentrices d'une orientation « ESAT » par la CDAPH **d'aborder une activité professionnelle en milieu ordinaire dans des conditions favorables.**

Ainsi, notre SAT hors murs recherche directement dans les entreprises, en fonction des personnes accueillies, un poste de travail et une **activité professionnelle réelle, en cohérence avec leurs aptitudes physiques et intellectuelles.** Ces postes sont adaptés en terme de rythme, de durée et de tâches à accomplir. Dans ce cadre, et après **étude de faisabilité**, des **contrats de mise à disposition** d'une durée variable (3, 6, 9, 12 mois...) sont établis avec l'entreprise.

Un **suivi après intégration** dans l'entreprise (suite signature CDI), est réalisé par les équipes et formalisé par une convention d'appui entre l'entreprise et le service.

Pour ce faire, notre équipe se constitue de **professionnels pluridisciplinaires** : chargé relation entreprise, conseiller en économie sociale et familiale, ergothérapeute, psychologue, médecin

Nous proposons, en parallèle aux périodes de travail, des **activités de soutien**, de préparation à la vie sociale autonome et de formation afin d'acquérir les compétences et qualifications nécessaires en vue d'une **insertion socioprofessionnelle durable.**

Vos métiers font nos activités de mise à disposition, et demain l'emploi de nos usagers



Nos usagers expriment différentes compétences professionnelles et qualités personnelles pour des activités variées type : restauration, administratif (saisie, classement, scannérisation...), production, logistique, vente, gestion courrier...

Les entreprises ou collectivités qui nous font confiance : AIMT, Biocoop Scarabée, Cibama, Coralys Décathlon, Distralis, Centre Leclerc, Décathlon, DREAL, EHESP, Harmonie Mutuelle, INRIA, Kiabi, Kuhnke, Laboratoires Boiron, Leroy Merlin, Maître Jacques, McDonald's, SNCF (Technicentre), Ville de Rennes....

* Le décret n° 2007-874 du 14 mai 2007 en fixe les modalités. Les contrats de mise à disposition vous permettent d'exonérer jusqu'à 50% de votre obligation dans le cadre de la DOETH.